

Compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 1^{er} Mars 2023

Le conseil municipal s'est réuni le mercredi 1^{er} Mars 2023 à 20 h 30, à la salle du conseil, sous la présidence de M. DAMERVAL Georget, maire. Madame REYNES Stéphanie et Monsieur PEIFFER Pierre étaient excusés. Madame COOLEN Han a accepté la fonction de secrétaire de séance. Madame Séverine BOUHIER, secrétaire, assistait à la réunion.

Approbation du procès-verbal de la réunion du 31 janvier 2023 :

Le dernier compte-rendu du Conseil est approuvé à l'unanimité.

Charges locatives à mensualiser :

Monsieur le Maire informe qu'une demande de mensualisation des charges locatives des biens loués par la mairie, a été faite. Le Conseil municipal approuve à l'unanimité. Un avenant aux baux de location et une délibération seront effectués.

Proposition de composteurs collectifs :

Monsieur le Maire explique que la Communauté de Communes émet la proposition de fournir des composteurs collectifs dans les villages. Le Conseil Municipal est d'accord et décide d'en faire installer deux dans le bourg et un à Saint Martin.

Proposition de concert à l'église :

Monsieur le Maire indique qu'une demande de concert à l'église de Brousse a été faite par le Chœur Départemental de l'Aveyron. Le Conseil Municipal est d'accord à l'unanimité.

Embauche saisonnier et service civique :

Monsieur le Maire explique que la mairie est en attente d'une deuxième candidature en service civique avant la fin du mois. Le logement qui sera attribué dépendra du nombre de candidatures définitives.

De plus, il explique qu'il faut trouver une solution pour le remplacement de Monsieur BOUDES Pierre (remplacement, prestataire,...).

Devis en cours :

Monsieur le Maire présente les devis en cours :

* Mise en valeur du patrimoine du Château par la lumière,

* Réfection du Chemin des Soldats et du Chemin de Canteperdrix.

Point sur les travaux en cours :

Monsieur le Maire indique que le bourg doit être fermé de 8h à 17h pendant les travaux d'assainissement, du 13 mars au 06 mai au plus tard.

Il indique de plus que tous les devis ont été reçus pour la Salle polyvalente et que les travaux ne pourraient débiter qu'après les travaux d'assainissement.

Réunion publique du 3 mars sur l'assainissement:

Monsieur le Maire demande la présence des conseillers municipaux.

Questions diverses :

Ont été abordés différents points :

- **Litige parking :** Le Conseil Municipal approuve la lettre de réponse à transmettre à l'intéressé.
- **Frais de scolarité :** Un accord a été trouvé avec la Mairie de Réquista.
- **Etude mobilité :** A remplir avec Madame SENEGAS
- **Adressage :** Monsieur le Maire indique que cela doit être fait en 2024.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 10

Le Maire, Georget DAMERVAL